

Champ Pinson

Le champ des possibles

LE CARNET DE BORD

#1 - Automne 2021





1 L'ÉQUIPE

P. 4

2 LA PARTICIPATION CITOYENNE

P. 6

3 RETOURS SUR LES PREMIERS ATELIERS

P. 7

- Atelier #1 - Se rencontrer, informer et comprendre au cœur de champs
- Atelier #2 - Mobilités et stationnement
- Atelier #3 - Espaces publics, bien-vivre ensemble
- Atelier #4 - Les formes urbaines et le bioclimatisme

4 LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

P. 12

5 LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

P. 13

6 PLACE AU JEU !

P. 14

Champ Pinson,

au cœur de la participation citoyenne

L'ÉDITO

Initié en 2017, le projet de quartier éco-responsable Champ Pinson, à Nieul-sur-Mer s'inscrit dans la démarche globale, à l'échelle du territoire de l'Agglomération de La Rochelle, de **proposer une offre diversifiée de logements** tout en valorisant la qualité d'un site offrant un écrin paysager et bocager remarquable.

C'est l'aménageur Clairsienne qui a été retenu en 2020 afin de mettre en œuvre et concrétiser ces objectifs ambitieux, en lien étroit avec la commune de Nieul-sur-Mer et l'Agglomération et en s'appuyant sur une équipe projet pluridisciplinaire.

Champ Pinson se veut une opération d'aménagement singulière qui s'intègre dans la commune et dont la conception d'un futur cadre de vie cherchera à s'inscrire « en harmonie et en courtoisie » dans un contexte du « déjà-là ».

Malgré la crise sanitaire et parallèlement aux études techniques menées ces derniers mois, **une démarche de participation citoyenne**, ancrée au cœur du projet a été déployée afin de le nourrir des contributions de chacun.

Avec ce carnet de bord, nous souhaitons **tisser un lien régulier** pour ponctuer l'avancement de ce projet et vous permettre de retrouver des informations, des retours des moments de concertation, des actualités et éléments de calendrier, ou encore d'articles de fond sur des sujets particuliers en rapport avec les intentions de projet.

Nous espérons qu'il deviendra votre espace de communication et qu'il vous donnera l'envie de prendre part au projet notamment lors du prochain atelier qui se tiendra le samedi 20 novembre à 9h45, salle du Phare de la Coubre !

Vous en souhaitant bonne lecture.

L'équipe projet





1. L'équipe

Initiée par la **Communauté d'Agglomération de La Rochelle** et la **commune de Nieul-sur-Mer**, l'opération Champ Pinson est fondée sur la prise en compte du « déjà-là ».

Clairsienne en qualité d'aménageur responsable, porte et coordonne l'opération tout en assurant le relais avec les différentes parties prenantes.

Cette ambition se traduit par la constitution d'une **équipe projet pluridisciplinaire** dont le pilotage est assuré par l'**Agence Trouillot & Hermel Paysagistes**.

INITIATEURS DU PROJET

Leurs rôles :

Acteurs à la genèse du projet, ils sont garants du bon déroulé de l'opération et ils ont un rôle décisionnel sur les enjeux nécessitant de statuer.

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



Habitants - Rivi



MAÎTRISE D'OUVRAGE

Son rôle :

Il a un statut « d'ensemblé », il porte l'opération sur le plan financier, réglementaire et administratif.

3F **Clairsienne**

Groupe ActionLogement

Bien vivre ensemble
se construit mieux ensemble

ÉQUIPE PROJET

- DEMARCHE PARTICIPATIVE & URBANISME TACTIQUE -

Son rôle :

Elle anime le « vivre ensemble », l'urbanisme tactique et la démarche fondée sur la prise en compte des Nieulais et des forces vives du territoire.



erains - Nieulais



ÉQUIPE PROJET

- MAÎTRISE D'ŒUVRE -

Son rôle :

Elle conceptualise le projet à travers le plan guide, conçoit et réalise les espaces publics, assure la coordination urbaine, architecturale, paysagère et technique.



Scannez-moi !

5

+ d'infos sur le site champ-pinson.fr

2. La participation citoyenne

Le projet du quartier responsable Champ Pinson **se co-construit avec les Nieulais**, plus précisément les futurs habitants et usagers ainsi que les voisins du projet et toutes les personnes intéressées.

La démarche participative s'est amorcée en octobre 2020 et se construit autour de 4 grands jalons :

- 1 La co-construction des orientations pour définir le projet
- 2 L'urbanisme tactique pour tester collaborativement la place et les usages des espaces publics
- 3 L'habitat participatif afin de concevoir son logement
- 4 Le temps du chantier et l'inauguration collective



3. Les ateliers

Voici la chronologie des temps forts du 1^{er} jalon de la démarche participative qui a permis l'élaboration du plan guide :



Ce 1^{er} atelier a permis de découvrir les acteurs du projet, de présenter son contexte et d'expliquer la démarche participative qui en est une partie intégrante.

Les **83 participants de la marche exploratoire** ont échangé avec l'équipe projet autour des 4 thématiques identifiées dans les axes fondateurs du projet.



Les 4 arrêts de la marche exploratoire

Voici la synthèse des souhaits exprimés par les participants au cours des 4 arrêts :

1. Bien-vivre ensemble

Ce qui est souhaité : une place au cœur du quartier, proche des commerces existants, comme un lieu d'échanges pour faire le lien avec le nouveau quartier dont les usages seraient culturel, commercial, ludique, avec des espaces de partage intergénérationnel et des jeux pour enfants.

2. Paysage et bioclimatisme

Ce qui est souhaité : la protection de la faune et de la flore existantes, la préservation du socle paysager, des haies bocagères, l'intégration d'énergies renouvelables.

Les inquiétudes : les forts vents existants et la gestion des eaux sur site.

3. Mobilités

Ce qui est souhaité : des mobilités douces, des nouveaux modes de transports et des voies partagées.

Les inquiétudes : l'augmentation du nombre de véhicules générée par le projet ainsi que les potentielles entrées du futur quartier.

4. Formes urbaines

Ce qui est souhaité : un équilibre entre logements individuels, semi-collectifs et collectifs en développant une architecture reprenant des codes locaux garants d'une insertion au regard du tissu existant sur le territoire.

Les inquiétudes : la hauteur et le bloc d'habitations.



Scannez-moi pour accéder à la restitution vidéo de l'atelier #1

Le thème de cet atelier ayant fait l'objet d'une attention particulière, il a été abordé en 2 ateliers mais aussi à travers des sondages en ligne et sur le terrain.

Ces différents outils de participation ont permis d'interroger différents publics : usagers, voisins, commerçants, professionnels riverains du site... et faire émerger les premières orientations en termes de mobilité.



Voici la synthèse des souhaits exprimés par les participants :

1. Philosophie du projet

Ce qui est souhaité : un quartier apaisé, priorisation des piétons et des vélos et la place de la voiture mise au second plan.

3. Stationnement

Ce qui est souhaité : stationnement à proximité des logements et des poches de stationnement / parking étagé (bien intégré au paysage) pour les visiteurs, plutôt situés aux entrées et/ou à l'Est.

2. Accès sur le site

Ce qui est souhaité : au moins trois accès au site à hiérarchiser selon leurs situations en limitant les nuisances pour les logements existants et futurs.

4. Traversées du quartier

Ce qui est souhaité : privilégier l'apaisement pour fluidifier les circulations tout en évitant le raccourci automobile à travers le site de Champ Pinson.

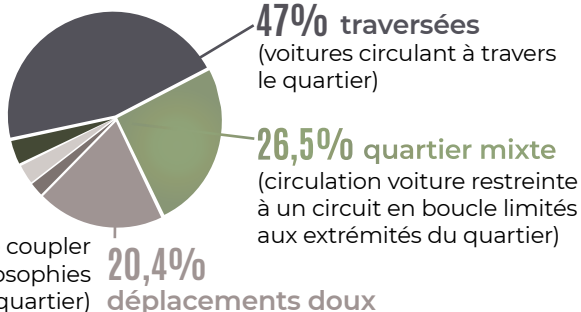
Extrait du sondage en ligne :

QUELLE PHILOSOPHIE DE MOBILITÉ POUR LE QUARTIER CHAMP PINSON ?

Un équilibre à trouver entre transition urbaine et apaisement des circulations.

(volonté de coupler plusieurs philosophies dans ce quartier)

déplacements doux



Scannez-moi pour accéder à la restitution complète de l'atelier #2

Le thème du bien-vivre ensemble a été abordé en atelier et à travers un sondage.

Voici la synthèse des souhaits exprimés par les participants :

Espaces publics de rassemblement

1. Place

Ce qui est souhaité : une place conçue comme une place de village conviviale, pouvant accueillir des événements de façon très apaisée, avec des espaces ombragés pour éviter les surchauffes d'été et accueillir des espaces nourriciers.

> Pour une mixité dans le projet (commerces, équipements...).

2. Espaces verts

Ce qui est souhaité : des espaces verts largement plantés et pensés de manière nourricière en développant un lien fort au paysage existant avec une mise en valeur des haies bocagères, des noues et créer une ambiance champêtre... des espaces de détente et de loisirs (jeux, tables de pique-nique et mobilier ludique).

3. Rues et chemins

Ce qui est souhaité : dans l'esprit du lieu : ondulants, champêtres, fleuris et nourriciers et permettant de faire des haltes. Idéalement, ils doivent assurer la sécurité de tous les modes de déplacement doux en évitant tout raccourci en voiture au sein du quartier.



Gardons le lien entre les habitations et la nature !

Participant à l'atelier #3



Espaces publics de passages

ESPACE VERTS FAIRE DU VÉLO FLANER FRUITIERS JOUER SUR LE TROTTOIR FLEURI MARCHER
HALTES SUR LE CHEMIN SE RENCONTRER COURIR SE PROMENER
VOIRIE ONDULANTE PLANTÉE AMBANCE DE VILLAGE MINÉRALITÉ



Scannez-moi pour accéder à la restitution complète de l'atelier #3

À l'issu de cette rencontre qui marque le terme de cette première phase d'atelier de concertation nécessaire à l'élaboration du plan guide, un certain nombre de données relatives au thème de l'atelier a pu être recueilli :

Paysage urbain

Ce qui est souhaité : s'appuyer sur l'identité actuelle du site (haies bocagères, arbres existants) et préserver la biodiversité existante, en variant les typologies (collectifs, intermédiaires, individuels) et les formes urbaines pour créer une diversité d'ambiances de paysage urbain.

Interfaces

Ce qui est souhaité : le bâti doit s'inscrire en courtoisie par rapport aux riverains en limitant les hauteurs et en évitant les vis-à-vis entre les parcelles.

Les limites entre les espaces publics et privés sont imaginées comme des haies végétalisées accompagnées de murets bas, permettant les échanges entre voisins.

Espaces extérieurs et matérialité

Ce qui est souhaité : des espaces privatifs collectifs permettant de partager des usages et des jardins nourriciers, ainsi que des balcons et terrasses privatives aux logements collectifs, ou encore des espaces privatifs intimes comme des patios jardins aux maisons individuelles.

Une architecture qui mêle "tradition et contemporain" en utilisant des matériaux locaux, écologiques, pérennes (qui vieillissent bien), en intégrant les contraintes bioclimatiques et en végétalisant les toits terrasses afin d'offrir un espace à la biodiversité.

Bioclimatisme

Ce qui est souhaité : permettre la préservation des espèces végétales existantes et du lien avec la nature, en étant attentif à la gestion durable des eaux pluviales.

Une conception des bâtiments "basse technologie" fondée sur le bon sens, avec logements traversants ou à double orientation permettant la ventilation naturelle pour garantir un confort d'été et des apports de lumière naturelle (solaire passif) permettant de réduire l'utilisation de chauffage en hiver tout en se protégeant des vents froids et des tempêtes.



4. La démarche d'amélioration continue

Objectifs

Une grille de suivi des objectifs partagés a été mise en place pour permettre à l'équipe projet de suivre la performance environnementale de l'opération Champ Pinson, de manière globale, tout au long du projet.

Origine

Cette grille est construite sur la base de la **démarche One Planet Living**, adaptée au contexte local et aux exigences de la démarche **La Rochelle Territoire Zéro Carbone**.

- La démarche One Planet Living est une démarche développée par le World Wildlife Fund for Nature (WWF) et BioRegional pour accompagner la construction durable en ayant une démarche globale.
- La Rochelle Territoire Zéro Carbone est une démarche visant à diminuer de 30% l'empreinte carbone du territoire dès 2030 pour atteindre la neutralité carbone en 2040 et un fil conducteur de l'action de chacun, celui de conjuguer sobriété, innovation et solidarité.



Les principes de durabilité « One Living Planet »

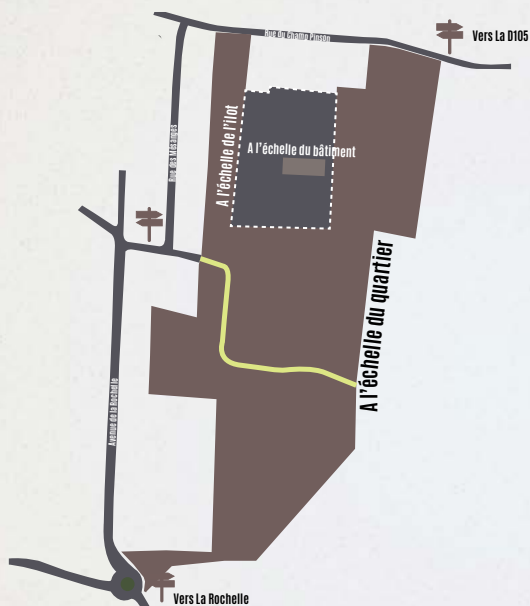


Construction

Cet outil est co-construit par l'équipe de maîtrise d'œuvre, l'aménageur, et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Il sera évolutif au long du projet afin de s'adapter au contexte technique, réglementaire, et aux évolutions de l'opération.

5. Les critères d'évaluation

La grille évalue le projet selon trois échelles (le quartier, l'îlot et le bâtiment) et selon 10 enjeux :



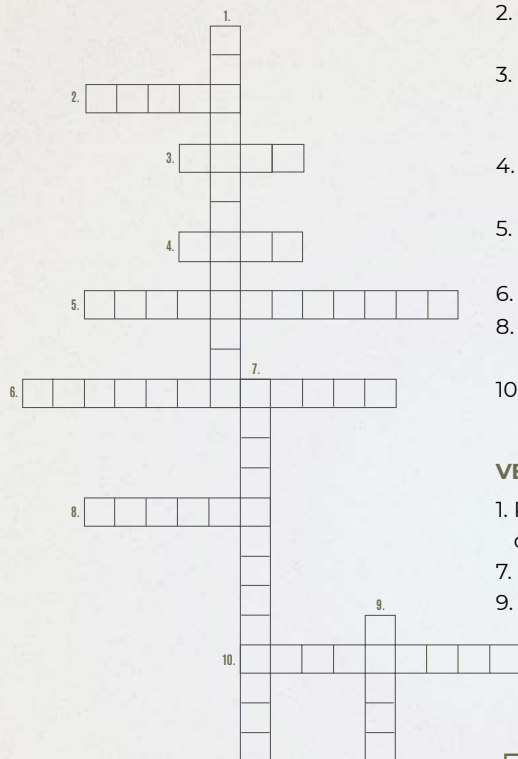
- 1 Construction efficiente et bioclimatisme
- 2 Zéro déchet
- 3 Transports durables
- 4 Matériaux locaux et durables
- 5 Alimentation locale et durable
- 6 Gestion durable du lieu
- 7 Habitats naturels et biodiversité
- 8 Culture et héritage
- 9 Équité et partenariats locaux
- 10 Santé, qualité de vie et bien-être

La grille ne servira pas à labelliser le quartier, mais elle a pour but d'inscrire l'opération dans une démarche d'amélioration continue, en réalisant des **comparaisons** au fur et à mesure des différentes phases du projet, ou entre les différents îlots ou les différents bâtiments.

À ce titre, des **évaluations régulières** seront faites, et comparées les unes aux autres.

6. Place au jeu !

Mots croisés



Mots mêlés

Champ Pinson
 Convivialité
 Nieul-sur-Mer
 Ilot
 Habitat
 Nourriciers
 Co-conception
 Paysage
 Local
 Responsable



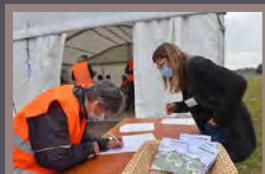
HORIZONTAL

- Cour intérieure d'une maison à ciel ouvert du style andalou
- Document d'urbanisme encadrant la politique locale de planification de l'urbanisation intercommunal
- Clôture constituée d'arbres, d'arbustes ou de branchages servant de limite
- Se dit de l'habitat qui implique plusieurs personnes dans une action
- Diversité des espèces vivantes
- Cour non fermée, entre une ou plusieurs maisons et la rue
- Poème pastoral qui a également rapport avec la campagne, la vie simple et paisible

VERTICAL

- Relatif au second thème de l'atelier du 26 mai
- Se dit des énergies
- Ensemble des plantes d'un territoire

N	W	T	Z	M	T	L	F	O	N	G	G	F	Q	Y
E	O	S	Q	D	C	T	D	Y	W	W	U	C	M	K
M	S	G	Z	S	R	E	I	C	I	R	R	U	O	N
F	O	M	N	O	I	T	P	E	C	N	O	C	O	C
N	L	F	W	T	G	Ç	J	R	I	I	Ç	O	Z	Q
O	J	U	Ç	A	O	G	B	E	M	E	G	N	Z	L
S	Q	E	B	T	E	Q	O	S	L	U	E	V	Z	W
N	D	C	S	I	G	W	L	P	A	L	W	I	Z	X
I	F	V	X	B	A	R	Q	O	C	S	K	A	A	Ç
P	I	O	X	A	S	D	Q	N	O	U	J	V	X	Z
P	E	N	P	H	Y	D	D	S	L	R	P	I	W	Q
M	Ç	W	Q	L	A	Q	W	A	F	M	N	L	C	T
A	Ç	O	Ç	D	P	C	F	B	V	E	L	I	P	D
H	P	U	S	A	P	S	W	L	K	R	J	T	I	T
C	T	O	L	I	C	K	S	E	R	S	E	Y	R	



Prochain atelier* : Samedi 20 novembre 2021

› De 9h45 à 12h30 à l'Espace Michel Crépeau <

THÈME :

Les espaces publics

Suite à l'atelier #5, nous entrons dans la 2^e phase du processus participatif. Nous aborderons l'aménagement des espaces publics.

Notre équipe intégrera les résultats dès la conception de ceux-ci afin de préfigurer ces espaces et tester leurs usages tout en s'appuyant sur le site existant et son paysage.



Salle du Phare de la Coubre,
Espace Michel Crépeau
Rue de Lauzières
à Nieul-sur-mer



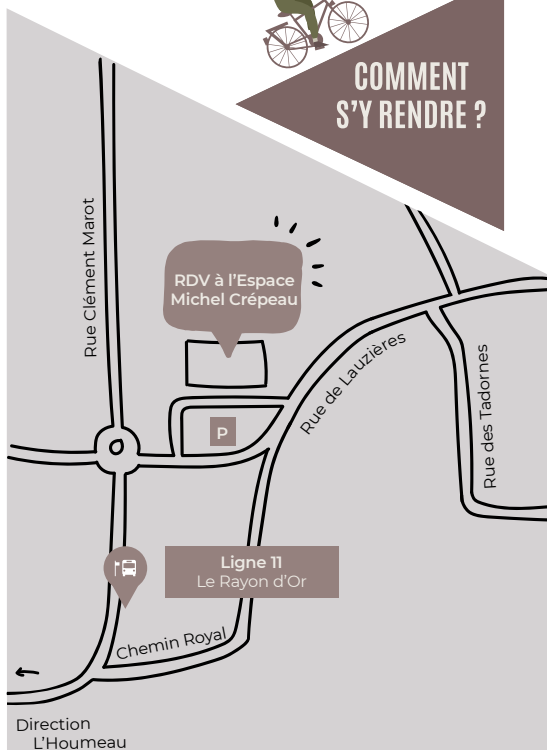
**PASS
SANITAIRE
REQUIS**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Via notre site :
champ-pinson.fr



**COMMENT
S'Y RENDRE ?**



* sous réserve de nouvelles annonces gouvernementales

Venez nombreux nous rencontrer !